Deuxième Année. - N° 27. Le Numéro: 25 centimes 29 Juin 1912

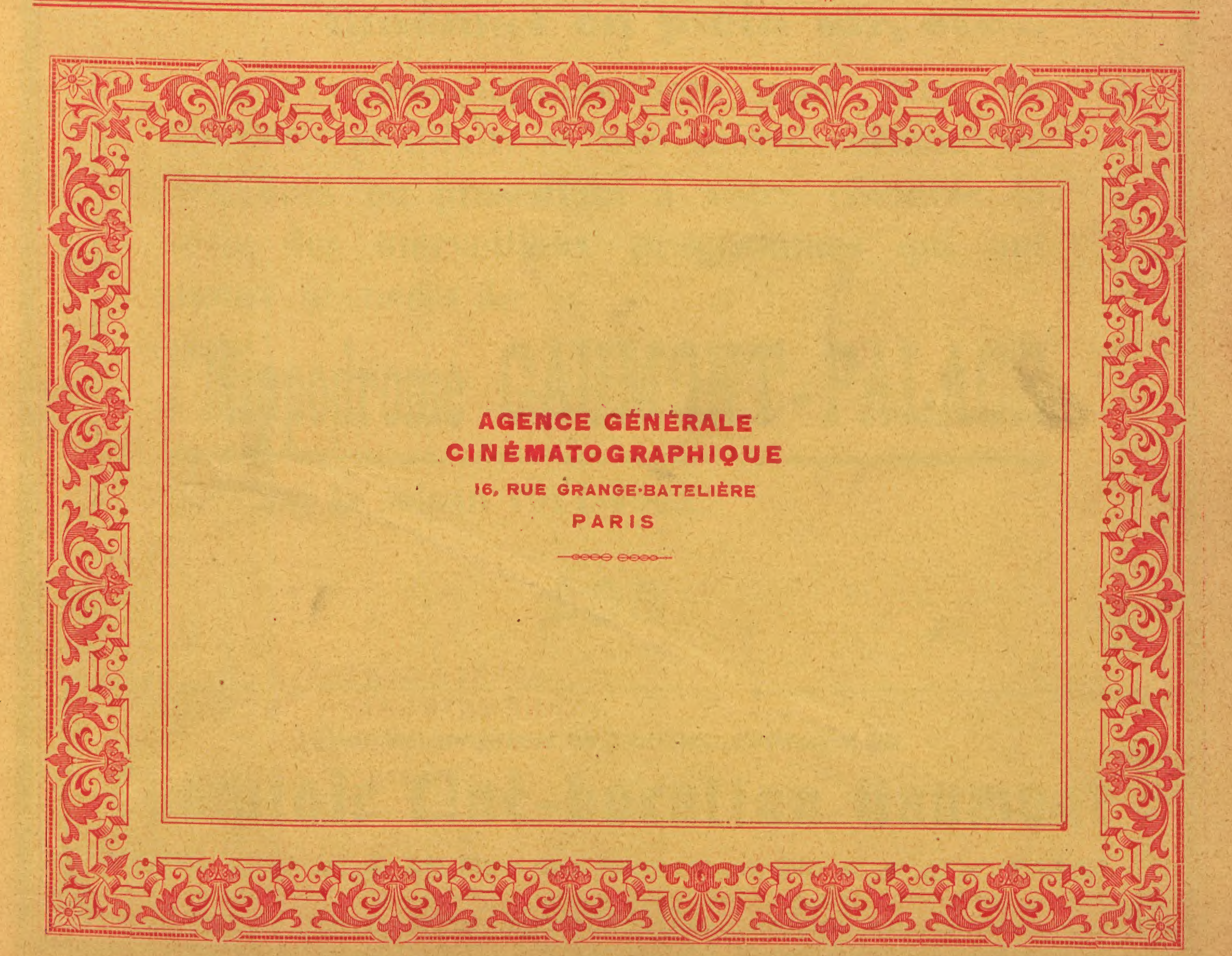
Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an . . . . 10 fr.
ÉTRANGER
Un an 12 50

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
95, Boulevard de Magenta, PARIS
TÉLÉPHONE 456-33

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal



AGENCE GÉNÉRALE
CINÉMATOGRAPHIQUE
16, RUE GRANGE-BATELIÈRE
PARIS

Deuxième Année. - N° 27. Le Numéro : 25 centimes. 29 Juin 1912.

Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an . . . . 10 fr.
ÉTRANGER
Un an 12 50

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
95, Boulevard de Magenta, PARIS
TÉLÉPHONE 456-33

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal

Assez !

La veulerie sociale a décidément des limites. Les innovations malsaines de certains fabricants de films, leurs excès répétés en ont eu raison. Un grand mouvement d'indignation très significatif se dessine vigoureusement dans le monde, juste à temps pour arrêter le cinématographe sur la pente glissante et perfide où le précipitent quelques industriels peu scrupuleux, alléchés par l'appât d'un gain rapide.

C'est à Bonnot et à sa bande tragique que nous devons la réaction salutaire d'aujourd'hui. Les hauts faits de ces redoutables bandits, de sinistre mémoire, dont les crimes illustrèrent la chronique scandaleuse du pays, tentèrent en effet l'imagination d'un éditeur. Il en tira un film, d'un goût douteux, reconstituant sous une forme dramatique violente, la suite des attentats de ces sinistres gredins.

Chacun connaît les films qui portent la signature de cet éditeur ; ce sont ordinairement des œuvres artistiques de haute portée morale, fort justement appréciée dans le monde. Aussi dut-il, cette fois, agir inconsciemment sous l'influence d'une suggestion occulte puissante.

La présentation d'un tel spectacle constituait un attentat contre la morale. Il eut un succès de curiosité malsaine, fit recette, mais souleva chez les honnêtes gens un tollé général. On s'indigna, on protesta avec véhémence. Les adversaires du cinéma saisirent cette occasion unique de purger leur vieille rancune. Ils créèrent des ligues contre l'action démoralisante de nos spectacles et menèrent une campagne que ce film dégradant légitima.

Certains maires s'émurent. Ils interdirent énergiquement dans leur ville l'exhibition de ce film et l'exhibition de tous les autres films représentant des crimes ou des scènes de passion et de violence susceptibles de porter atteinte à la morale, et d'impressionner trop fortement l'esprit.

Le maire de Belley ouvrit le feu. Ceux de Menton et de Lyon suivirent son exemple. Ce dernier dit dans son arrêté :

« Considérant que depuis quelque temps certains « propriétaires de théâtres cinématographiques « offrent en spectacle au public des exhibitions animées représentant des agissements criminels ;

« Considérant que ces exhibitions sur une scène de « théâtre constituent une publicité scandaleuse organisée autour du crime ; que cette publicité ne risque « pas seulement de troubler l'ordre, mais qu'elle est « aussi un spectacle démoralisant ;

« Considérant qu'il importe, en conséquence, de « soustraire à la vue du public, et surtout des jeunes « gens, des exhibitions de cette nature ; que dans ces « conditions il convient de les interdire ;

« *Arrête* :

« ARTICLE PREMIER. — *Sont interdites dans toutes « les salles de spectacle de Lyon les vues ou exhibitions de toute nature représentant des agissements criminels.*

« ARTICLE 2. — *MM. les commissaires de police et « tous agents de la force publique sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté qui sera publié « et affiché.* »

Et voilà où nous conduit l'impéritie doublée de la cupidité d'un entrepreneur de spectacles.

Il faut accepter la situation telle qu'elle est et nous frapper la poitrine en faisant notre *mea culpa!*

Le maire de Lyon a une bonne presse. Il est difficile de ne pas approuver sa conduite et nos confrères ne lui ménagent pas leurs félicitations. Quoique puissent prétendre les intéressés et les journaux à leur solde, nul ne donnera tort à des magistrats qui ont mis la légalité au service de leur conscience d'honnêtes gens. Ils ont fait une besogne de salubrité publique. Ils ont bien fait. Il n'y a pas eu excès de pouvoir. Le Conseil d'Etat ne saurait intervenir efficacement.

Il est à souhaiter que l'exemple des Maires de Belley, Menton et Lyon soit suivi par les autres

magistrats municipaux, et peut-être en finirons-nous avec toutes ces histoires scandaleuses que filment trop aisément des éditeurs complaisants, sans se soucier des graves responsabilités qu'ils encourent.

Le Syndicat des Directeurs de Cinématographes est de notre avis. Se référant aux décisions du Congrès International sur la moralité des films; considérant d'autre part que de tels errements portent le plus grand préjudice à la corporation, il a voté un ordre du jour de félicitations aux courageux citoyens qui ont pris l'initiative d'expulser de leur territoire tous ces éléments nocifs de déliquescence morale.

L'école du vice et du crime se suffit avec les grands quotidiens. Laissons-les donner aux malandrins la place d'honneur, la grande vedette, et gardons-nous de les suivre dans cette voie périlleuse où sombrerait notre considération. Le cinéma doit rester l'éducateur fidèle, l'instrument scientifique de moralisation familiale, la distraction la plus saine et la plus gaie. Il conservera une confiance que des maladresses comme celles de ces derniers temps ont fortement ébranlée.

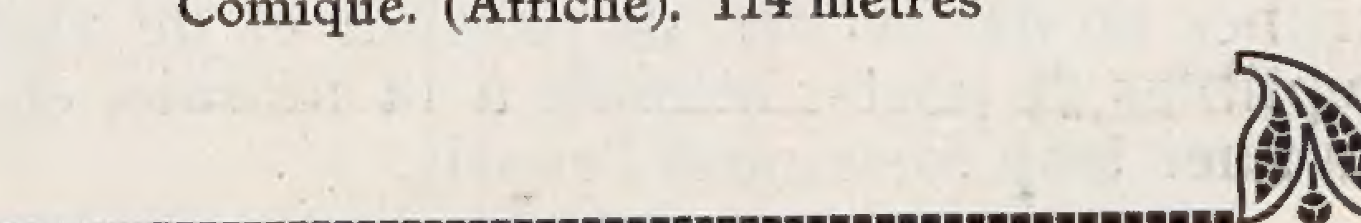
Nos collègues sont avertis. Qu'ils ne se laissent pas suggestionner par une publicité tapageuse et l'appât d'une recette exceptionnelle. Ils regretteraient vite leur faiblesse d'un moment. Ils subiraient les justes représailles d'une clientèle froissée dans ses sentiments les plus chers.

Toutes ces fantaisies dramatiques, ces reconstitutions malsaines du crime à la mode causent à notre industrie le plus grand dommage. Il y a beau temps qu'elles n'ont plus cours en Suisse, en Hollande, en Russie, en Allemagne, aux Etats-Unis, et il est prouvé que le cinéma est dans tous ces pays des plus florissant. Pourquoi en serait-il autrement en France?

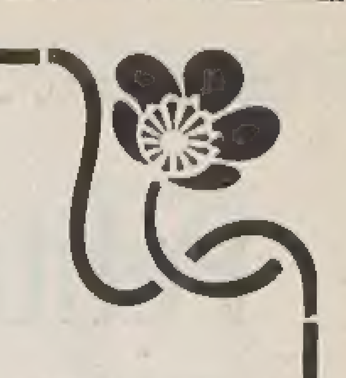
Ne retombons plus dans ces erreurs regrettables. Il y va de l'avenir économique de la cinématographie, de la prospérité de la corporation tout entière. Ne l'oublions pas.

CHARLES LE FRAPER.









M. P. Sales Agency

37, Rue de Trévise = PARIS

TÉLÉPHONE : 234 - 80 — Télégramme : Kalubio-Paris

Nouveautés pour le 26 Juillet :

B. & C. - - **LE COLPORTEUR,** Drame . . . . 255 mètres

WELT - **DERRIÈRE LES COULISSES,** Docum. . 78 mètres

EMPIRE **Dans les fougères des Montagnes Bleues (Nouvelles Galles du Sud),** Voyage. 73 mètres

Nouveautés pour le 2 Août

A. B. - - - **LE MEURTRE D'UNE AME,** Sentimental . 312 mètres

LE TRUC DES FOURRURES, Comique . . . 146 mètres

KALEM **La Piste à travers les collines,** Drame indien 312 m.

VOYAGE A ROME ET A POMPEI, Plein air 172 m.

LUBIN - **UN PATRIOTE MEXICAIN,** Drame . . . 333 mètres

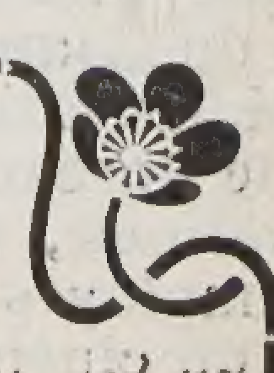
UN RÊVE PEU BANAL, Comique . . . . 202 mètres

L'INDUSTRIE DE L'ÉPONGE, Document. . 129 mètres

YO - - - - **LA RÉVOLUTION CHINOISE,** Actualité docum. 316 m.

En plus de notre programme de cette semaine nous informons nos clients que nous mettons en vente un film de la nouvelle marque Japonaise **Yoshizawa,** qui fera désormais partie de nos exclusivités et qui s'intitule **LA RÉVOLUTION CHINOISE.** Ce film inédit nous fait assister aux principaux épisodes de la terrible révolution qui vient d'ensanglanter la Chine.

Toutes nos vues sont visibles les **Mercredi** et **Jeudi** après-midi en nos bureaux, **37, rue de Trévise.**



Prière de commander avant Samedi prochain.

Tous nos films sont impressionnés sur Pellicules " EASTMANN-KODAK ".

Petite Tribune Mutualiste

L'Union Mutuelle des Opérateurs cinématographistes

(Prises de vues et projection réunies)

Siège Social : 50, Boulevard de Strasbourg, Paris

Les Opérateurs Cinématographistes, réunis en Assemblée générale, dimanche 23 juin dernier, ont, après avoir pris connaissance des adhésions d'un grand nombre d'opérateurs des villes de Dijon, Toulouse, Tarbes, Lourdes, Bordeaux, Nantes, Nancy et Bar-le-Duc, voté de chaleureux remerciements à leurs collègues de Province. Le Conseil d'Administration de *L'Union* proposera à l'Assemblée générale du 7 juillet prochain, le nouveau titre : *Union Mutuelle des Opérateurs Cinématographiste de France* (prises de vues et projection réunies).

Le programme de *L'Union* se trouvant actuellement très chargé, l'Assemblée générale accepte la décision de remettre la soirée de gala à une date plus éloignée.

Notre sympathique collègue, M. Gandois, opérateur de prises de vues de la Société Eclair, accepte provisoirement le secrétariat, en remplacement de M. Leroy.

La première Assemblée générale mensuelle aura lieu dimanche 7 juillet, à dix heures très précises du matin, au siège social de *L'Union*, 50, boulevard de Strasbourg.

ORDRE DU JOUR :

Remise de la carte d'identité à chaque membre de *L'Union* ;

Nomination d'un secrétaire ;

Lecture du règlement intérieur ;

Proposition du nouveau titre : *Union Mutuelle des Opérateurs Cinématographistes de France* ;

Questions diverses.

Les opérateurs ne faisant pas encore partie de *L'Union Mutuelle* sont priés d'envoyer leurs adhésions à M. le Président de *L'Union des Opérateurs Cinématographistes*, 50, boulevard de Strasbourg, Paris.

Le Président,
GEORGES MARIANI.

Union Amicale du Cinématographe

SOCIÉTÉ MUTUELLE DES EMPLOYÉS

43, Rue Piat, Paris

L'*Union Amicale du Cinématographe* se réunira dimanche 7 juillet, en Assemblée générale, à son siège, Café du Commerce, 4, boulevard Saint-Denis, avec un ordre du jour très intéressant comportant notamment l'organisation très prochaine d'une grande fête au profit de la Caisse de Secours de l'*Union Amicale*.

Tous les cinématographistes sont invités à assister à cette séance.

Nous rappelons que, jusqu'au 15 juillet inclus, les adhérents à l'*Union* n'auront pas de droit d'entrée à payer.

Le Trésorier se tient à la disposition des sociétaires chaque dimanche, de neuf à onze heures du matin, au Café du Commerce, 4, boulevard Saint-Denis.

MM. les Editeurs, Loueurs et Exploitants, sont informés que le Bureau de placement de l'*Union Amicale du Cinématographe*, 43, rue Piat, à Paris, tient à leur disposition des employés sérieux et éprouvés dans toutes les branches du cinématographe.

Le Président,
GOÉMÉ.

Groupe Amical des Opérateurs de Cinéma de la Côte-d'Azur

Siège Social : Café du Gard, 43, Avenue de la Gare, Nice

Le Groupe Amical des Opérateurs de Cinéma de la Côte d'Azur se réunira le mardi 2 juillet pour statuer sur le suivant :

Ordre du jour :

1° Versement des cotisations du mois de juillet ;

2° Réception et incorporation des membres d'honneur ;

3° Compte-rendu des travaux des commissions spéciales ;

4° Communications diverses

(Communiqués).

Un Exemple à suivre

Nous avons relaté ici même, la semaine dernière, les mesures bienveillantes prises par MM. Font et Auzière, à l'égard de leur personnel pendant la période de clôture annuelle de leur établissement.

Les employés de cinémas, grands lecteurs du *Courrier*, envoient à ces sages Directeurs l'expression de leur reconnaissance par l'organe de l'un d'entre eux. Voici ce qu'il nous a écrit. Nous publions la lettre de notre camarade en souhaitant que l'exemple des Directeurs de Carpentras soit suivi par tous nos collègues :

Monsieur Le Fraper,

Ayant appris par votre estimé journal le geste vraiment humanitaire de MM. Font et Auzière, directeurs du Modern-Cinéma, à Carpentras, je ne puis m'empêcher d'applaudir et d'admirer l'idée qu'ils ont eue de maintenir les gages de leur personnel pendant les vacances forcées que nous occasionnent les grandes chaleurs.

Nous seuls pouvons savoir combien il est difficile de trouver un emploi pendant ce repos forcé. Que faire ? Trouver une place pour deux mois est presque impossible, d'autant plus qu'à ce moment de l'année le commerce subit un ralentissement considérable et que par ce fait aucun négociant ou fabricant ne prend d'employés supplémentaires.

Pour les employés qui, en dehors du cinéma, ont un travail régulier et ne s'occupent du contrôle ou de tout autre emploi de l'exploitation que pour augmenter leurs appointements, le mal n'est pas grand, mais pour ceux qui ne font pas autre chose que du cinéma (et ceux-là sont les plus nombreux), c'est souvent la gêne et quelquefois la misère.

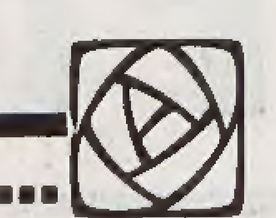
Les employés de cinémas sont d'honnêtes gens. Ils ont travaillé de leur mieux, durant l'année, à la prospérité de l'établissement auquel ils sont attachés. Ils ne méritent pas d'aussi dures épreuves.

Allons, Messieurs les Exploitants, un bon mouvement et suivez l'exemple de MM. Font et Auzière, en permettant, tandis que vous vous reposez des tracas d'une saison de travail, à vos dévoués collaborateurs de prendre, eux aussi, un repos bien mérité, à l'abri du souci quotidien. Votre sacrifice sera bien minime, à côté de la somme de bonheur que vous leur donnerez, à eux et à leur famille.

Espérant que vous me réserverez une petite place dans les colonnes du *Courrier*, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes remerciements anticipés, ainsi que mes sincères salutations.

Un Employé Parisien.

LES SUCCÈ



LE THÉATRE

LE VIEUX COC

Film moral

L E P O I D

320 mètres -

Représentant pour la Fra

L. AU

14, rue Victor-Hugo, Lyon —

- 12, rue Mouslier Marseille -



19, RUE RICH

Téléphone : 303-91

ES que tout le monde réclamera pour le
12 JUILLET



ET LA VIE
795 mètres

CHER DE FIACRE

al - 270 mètres

S DE L'OR

Aff. en couleurs

ce, la Belgique et la Hollande

BERT

ER, 19 - PARIS

sse Télégraphique: AUBERFILM



70, rue de Paris, Lille

17, Avenue du Roi, Bruxelles

Le Caniche Barnum

Il est mort, le pauvre ! Nous avons publié dans un de nos ...erniers numéros sa notice nécrologique. Aujourd'hui, ...ous retracerons, en traits rapides, l'histoire de cet intelli...ent animal.

Il fut un ami pour tous les cinématographistes. Il a bien ...roit à ce tout dernier souvenir.

Comme tous les grands artistes, il eut des débuts modes...s et pénibles. D'une origine obscure et incertaine, il ne



...t qu'à ses propres talents de s'être élevé à la haute situa...on qu'il occupa dans l'aristocratie du film.

Dès l'âge le plus tendre, il vint à Paris sur ses pattes et ...ns la moindre faveur au cou. Sa distinction naturelle, son ...ractère sociable le firent remarquer d'une très grande ...me. Il paracheva son éducation dans les sévères salons du ...ble faubourg. Mais hélas ! *la dona e mobile,* et l'enfant ...ien fut répudié et jeté à la porte.

Il dut se résigner à gagner sa pâtée par ses propres ...oyens, et il souffrit beaucoup.

Réduit aux abois, le hasard le fit engager dans la tournée ...rnum où il devint un de nos plus distingués acrobates.

Ce fut le succès... Il n'est pas de peuple au monde qui ... l'ait applaudi dans ses exercices plus périlleux les uns que ... autres, et longtemps il roula sa bosse à travers des deux ...misphères.

Certain beau jour, il entra chez Pathé. M. Roméo Bosetti sut se l'attacher.

C'est de cette époque que datent ses bandes à succès dont le triomphe est encore vivace dans le souvenir des Exploitants : *Un brave chien, Fidèle jusqu'à la mort, Médor est jaloux.*

Moustache est un simulateur, et combien d'autres.

Barnum est mort sur la brèche tout dernièrement, auprès de son excellent maître, M. Roméo Bosetti, le Directeur du Théâtre Pathé, de Nice.

On se souviendra longtemps de la bonne bête. Elle était populaire, sympathique et amusante.

Sa place est toute indiquée dans le Paradis des chiens.

Villes qui ne possèdent pas de Salles de Spectacles Cinématographiques

Deuxième liste récapitulative

Doubs

Montbéliard, 10.284 habitants, 485 kilomètres de Paris, gaz.

Drôme

Montélimar, 13.351 habitants, 644 kilomètres de Paris, gaz.

Eure

Les Andelys, 5.715 habitants, 89 kilomètres de Paris, gaz-électricité. — Bernay, 8.159 habitants, 159 kilomètres de Paris, gaz-électricité. — Louviers, 10.291 habitants, 115 kilomètres de Paris, électricité, gaz. — Pont-Audemer, 5.908 habitants, 172 kilomètres de Paris, électricité-gaz.

Eure-et-Loir

Nogent-le-Rotrou, 8.415 habitants, 149 kilomètres de Paris, électricité. — Dreux, 9.697 habitants, 82 kilomètres de Paris, gaz.

Finistère

Morlaix, 16.086 habitants, 550 kilomètres de Paris, gaz. — Concarneau, 7.635 habitants, 586 kilomètres de Paris, gaz.

Gers

Mirande, 3.867 habitants, 749 kilomètres de Paris, gaz. — Lectoure, 4.310 habitants, 687 kilomètres de Paris, gaz.

Gironde

Lesparre, 3.959 habitants, 645 kilomètres de Paris, électricité. — Pauillac, 6.125 habitants, 625 kilomètres de Paris, électricité. — Blaye, 4.775 habitants, 581 kilomètres de Paris, gaz. — Bègles, 12.104 habitants, 4 kilomètres de Bordeaux. — Caudéran, 11.548 habitants, 3 kilomètres de Bordeaux. — Coutras, 4.406 habitants, 527 kilomètres de Paris, électricité.

Haute-Garonne

Bagnères-de-Luchon, 3.465 habitants, 891 kilomètres de Paris, électricité.

Haute-Marne

Langres, 9.921 habitants, 383 kilomètres de Paris, gaz. — Wassy, 3.674 habitants, 258 kilomètres de Paris, gaz. — Saini-Dizier, 14.601 habitants, 235 kilomètres de Paris, électricité-gaz.

(A suivre).

Lettre de Berlin

Le mouvement cinématographique allemand

Le principe du cinématographe est fondé sur le mouvement avec interruptions continuelles. Nous voyons cela au mécanisme de l'appareil et aussi à presque toutes les questions cinématographiques. Parmi celles-ci il y en a certaines où l'interruption dure trop longtemps et où le mouvement ne se perçoit presque pas dans notre pays.

C'est d'abord la question de l'éclairage, c'est-à-dire la fourniture de l'électricité pour les cinémas. Partout, l'éclairage est monopolisé, les villes ont des contrats (souvent pour des demi-siècles) avec des secteurs. Elles n'ont pas gardé le droit de régler les prix de vente. Les fournisseurs de la force motrice ou du courant électrique ne font une différence entre ses deux sections de leurs affaires que forcément. Ils ont leurs tarifs : à Berlin, c'est 13 à 16 pfennig pour le kilowatt de courant industriel, et 40-46 pfennig pour la lumière. L'Exploitant a encore de la chance, s'il peut se vanter, qu'on lui compte l'électricité pour son cinématographe sans moteur, comme force motrice. Cela ne dépend que de la volonté de l'usine et pour vous donner une idée des variations qui se produisent seulement dans la capitale. Notez bien que Berlin, cela veut dire également : Britz, Charlottenburg, Dalldorf-Witenau, Friedenau, Halensee, Lichtenberg, Lichterfelde, Mariendorf, Neukölln, Pankow, Reinickendorf, Rummelsburg, Schmargendorf, Schöneberg, Schönhausen, Schönholz, Steglitz, Stralau, Südende, Tegel, Tempelhof, Treptow, Wedding, Weissensee, Westend, Wilmersdorf, Wittenau, Zehlendorf, *e tutti quanti*, possèdent des règlements spéciaux et naturellement des tarifs d'électricité variés.

Dans les villes de province, c'est la même chose : on est forcé de prendre l'électricité du secteur officiel (très souvent du magistrat même) du quartier ou d'installer un groupe électrogène. Mais alors quelles difficultés ! Il faut l'autorisation de la ville pour le placement du moteur, pour les fils, pour la garantie des bâtiments, etc. Pour ne citer qu'une chose : la question des fils. Selon le règlement du Syndicat des électro-techniciens allemands, reconnu par la S. E. G. (Société d'Electricité) et de toutes les Sociétés, il faut proportionner la grosseur des fils à l'intensité du courant, qui les parcourt. Mais on a accepté, comme règle, deux ampères par millimètre carré de section. Dans le cas mentionné, les secteurs exigent simplement des intensités inférieures à celles fixées au règlement, etc., etc. On a essayé en vain d'entreprendre des campagnes contre ces monopoles ennemis du progrès. Il y a trop d'intérêts en jeu pour arriver à un résultat améliorant la situation. Dans cette unique question, l'interruption du mouvement dure déjà trop longtemps.

En ce qui concerne la location, nous subissons encore de nombreux aléas. En Allemagne, comme en France sans doute, nous nageons en pleine fantaisie.

L'Exploitant a le plus grand intérêt à maintenir à un taux normal les tarifs de location de films, c'est la clef aujourd'hui de ses bénéfices. Autrefois, c'était très simple. On était d'accord, on avait un prix régulier, on pouvait calculer avec lui; mais la concurrence a forcé de prendre des exclusivités, à des prix exorbitants et la situattion des Loueurs s'est compliquée. Ils trouvent facilement un Exploitant qui « prend la première semaine » en choisissant chez le fabricant ou les représentants alle mands des Editeurs ce que bon lui semble, mais les propriétaires des théâtres qui viennent ensuite ne sont pas satisfaits du programme, tel qu'il était monté la semaine précédente et alors ils marchandent sur le prix ou ils demandent des changements de films. Là, il y a beaucoup à travailler pour arriver à des prix à peu près fixes, susceptibles de rémunérer le Loueur sans dévorer tout le profit du directeur de cinéma.

Le ciné est encore en butte en Allemagne aux attaques de la police berlinoise qui crée des règlements, des ordonnances, des articles, simplement pour entraver dans sa marche le progrès de notre industrie.

Elle n'hésite pas quelquefois à utiliser la publicité de l'écran et lui fait jouer inconsciemment un rôle de détective.

Les directeurs de théâtres sont aussi ligués contre nous. Ils mènent de violentes campagnes, fondent des ligues, répandent sur nous la calomnie, mais s'ils éloignent quelques clients de nos salles, les leurs restent vides.

Mais nous n'en avons pas fini, grâce à quelques maladresses d'industriels maladroits et peu scrupuleux qui éditèrent ces temps-ci des films subversifs et prêtèrent la place à toutes les représailles. Le Ministère des Cultes vient de prendre une ordonnance contre le cinéma. Cette ordonnance n'a pas été publiée. Les lecteurs du *Courrier* en auront la primeur.

Elle a été adressée aux institutions d'enseignement. En voici les idées générales :

« Les cinémas ont trouvé ces temps derniers dans des villes, grandes et petites, une telle faveur qu'il est à craindre, que par le nombre colossal des représentations cinématographiques, on engage la jeunesse à des dépenses frivoles et à un séjour prolongé dans des localités insuffisantes pour leur santé.

« Beaucoup de ces projections lumineuses font un tort à leurs sentiments moraux, parce qu'ils montrent des scènes inconvenantes, horribles et affreuses, irritant les sens, influençant la fantaisie d'une manière défavorable. En les voyant, l'âme sensible de la jeunesse est empoisonnée comme par la littérature malpropre. Le sentiment pour le bien et le mal doit être faussé par ces projections et il peut arriver qu'une âme enfantine non corrompue le devienne. »

Cette ordonnance ministérielle n'a rien à dire contre les représentations spéciales instructives, mais elle sera écoutée.

Il faut donc tout craindre de nos ennemis. Et surtout, si nous ne voulons pas être exposés aux pires représailles, éviter les mauvais films dont une seule édition fait plus de tort au cinéma que toutes les campagnes de ceux qui sont intéressés à arrêter notre succès.

F. Félix.

DE NICE

Vu, jeudi 20 courant, rue Barla, M. Milliery, de Marseille. Vu, samedi 22 courant, à minuit, M. Reynaud, de Marseille. Le 24 courant, M. Jean Poli, directeur-propriétaire du Cinéma Poli, à Beausoleil, très affairé.

C'est dans la première quinzaine de Juillet prochain que s'ouvrira en rue Lascaris, dans les méandres populeux du quartier du Port, le Phénix-Cinéma, sous la direction impulsive et éclairée de M. Louis Robert. Cabine en maçonnerie, appareillage J. Maïa de Nice-Riquier, fresques brossés par MM. Bermand et Orselli fils; voilà ce qui nous promet de belles soirées estivales.

Compliments à M. Robert.

La publicité est aux affaires ce que la vapeur est aux machines





Tribunaux Cinématographiques

Le procès plaidé le 20 juin au Tribunal de commerce nous montre la place considérable que l'art cinématographique a prise de nos jours. Il s'agissait d'un procès en responsabilité intenté par les administrateurs de la société « le Film d'Art » à MM. Lavedan, Formigé, Laffitte frères, Langevin, Brechoire et Paul Gavault, auxquels on demande 500.000 francs de dommages-intérêts provisoires, le surplus à fixer par état

Le « Film d'Art » avait été fondé en 1908, au capital de 500.000 francs, bientôt porté à 750.000 francs. C'était une Société de cinématographe qui avait pour objet « la publication de toutes vues et scènes destinées à la projection animée et plus particulièrement de celles établies par scénarios d'auteurs contemporains avec le concours d'artistes connus ».


MM. Laffitte, banquiers, avaient été chargés de lancer l'affaire, qui, après un début heureux, périclita bientôt.


Le nouveau Conseil d'administration plaide contre l'ancien et lui reproche des fautes de gestion : appointements trop élevés pour M. Le Bargy, directeur artistique, et pour M. Lavedan, directeur littéraire (18.000 fr.), une somme de 60.000 francs allouée à M. Gavault ; défaut de convocation des assemblées générales qui auraient dû ratifier ces allocations ; absence de bilans, d'inventaires, de rapports ; résiliation d'un contrat avantageux avec la Société Pathé. Tels étaient sommairement les griefs allégués par Me Lutelle, agréé des demandeurs, et combattu par Mes Maurice Bernard, Campinchi et José Thery.

Les plaidoiries nous ont révélé de pittoresques détails. Le « Film d'Art » s'était assuré le concours d'auteurs dramatiques des plus connus et d'acteurs de talent. Et, même, afin d'éviter des procès possibles de la part de leurs directeurs — le cinématographe n'est-il pas une concurrence directe au théâtre — on faisait collaborer les théâtres au « Film d'Art ». MM Porel, Franck, Samuel étaient eux-mêmes metteurs en scène aux appointements de 20.000 francs.

Les artistes touchaient de fort beaux cachets : Mme Réjane, 100 francs par répétition et 1.000 francs par « représentation photographique » ; Mme Bartet, 100 et 1.000 francs ; Mme Sarah Bernhardt, 100 et 1.500 fr. ; Mlle Sorel, 50 et 800 francs ; Mlle Lavallière, 50 et 600 francs ; M. Moullet-Sully, 100 et 600 francs ; M. Huguenet, 100 et 600 francs ; M. de Max, 100 et 600 francs. L'artiste, avec le progrès moderne, peut perdre sa voix, tant qu'il lui restera le geste, il pourra gagner sa vie dans la pantomine photographique.

Le Tribunal a accueilli la demande (sauf en ce qui concerne M. Gavault qui a été mis hors de cause). Les autres défendeurs ont été condamnés à payer provisoirement 100.000 francs dans la proportion de 4/5 pour MM. Laffitte frères et de 1/5 pour les autres défendeurs.


AGENCE GÉNÉRALE
CINÉMATOGRAPHIQUE
16, RUE GRANGE-BATELIÈRE
PARIS


AGENCE GÉNÉRALE
CINÉMATOGRAPHIQUE
16, RUE GRANGE-BATELIÈRE
PARIS

Silhouettes Cinématographiques

Mlle DELVAIR

DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Des traits d'une régularité parfaite, un œil fascinateur, une attitude à la fois féline et impérieuse, telle est Mlle Delvair, une des colonnes de ce temple de la Tragédie qu'est la Comédie-Française.

Encore qu'elle ait remporté au Conservatoire la plus haute et la plus méritée des récompenses, Mlle Delvair connut des soirées d'absolue triomphe dans *Patrie*. Elle y interpréta avec une âme démente et une fougue endiablée Sarah Matthisoon et y joua Dolorès au pied levé, en remplacement de Mlle Brandès.

Depuis, il n'est pas de création ou de reprise qu'elle n'ait marquée au coin d'une originalité sans égale.

Dans le classique, elle joue *Andromaque, Bajazet, Mithridate*; dans le moderne, *Les Fossiles*, de François de Curel; *Cabotins*, de Pailleron, et chaque fois qu'elle apparaît, la Presse lui prodigue ses louanges et le public ses acclamations.



Photo Félix

Dans une forme nouvelle de l'art dramatique, Mlle Delvair s'imposa immédiatement comme une des meilleures actrices du Cinématographe.

Quelle sensation de tragique beauté ne donna-t-elle pas dans **Macbeth** qu'elle interpréta avec Mounet; dans **Les Deux Jésus, Philémon et Baucis, Athalie!**

Dernièrement encore, qui ne se rappelle l'indicible et prenante émotion qui se dégageait de son jeu si personnel dans les **Mains vengeresses,** aux côtés de son camarade Grand, du Français?

Dans le chef-d'œuvre du grand Corneille, **Polyeucte,** Mlle Delvair se révèlera comme une touchante et admirable Pauline.

La qualité de cette œuvre et le talent de ses merveilleux interprètes désignent cette scène comme un des gros succès de la saison cinématographique.



matographe

NAZ

FILMS

éléphone 449-43

Téléphone 49-84

SMYRNE - ALGER

s du monde entier

Exclusivités

Tous les grands Films

Tous les Succès

EN LOCATION

Prise de Troie	605 m.
La Bastille	943 m.
Zigomar	935 m.
Les Noces d'Or	447 m.
L'Argent maudit	485 m.
Poison de l'humanité	675 m.
Amour de Prince	703 m.
Le Calvaire	900 m.
Cellule N° 13	609 m.
Trompé dans la mort	803 m.
La Bataille	350 m.
Au Pays des Ténèbres	705 m.
Enlèvement en Aéroplane	388 m.
Le Génie du Mal	520 m.
Drame au fond de la mer	590 m.
La mauvaise herbe	752 m.
Qui a volé le Million ?	865 m.
L'Ensorceleuse	979 m.
Zigomar contre Nick Carter	1050 m.
Elle et lui	780 m.
Les 3 Jongleurs	980 m.

SUR L'ÉCRAN

Rencontré.

A Paris, très affairé, M. Marcovici, le sympathique directeur-propriétaire du Cinéma Pathé d'Angers.

On ouvre.

Le Coliséum, 65, rue Rochechouart, à Paris, ouvre décidément ses portes cette semaine avec un spectacle cinématographique.

Prise de possession.

Le *Cinéma des Bosquets*, rue Domrémy, est devenu la propriété de M. Jean Ferret, déjà directeur de la Brasserie-Cinéma Rochechouart. La prise de possession et l'inauguration de la nouvelle direction auront lieu le 5 juillet.

N'oublions pas cette date.

Interdiction.

Après Menton, Belley, Lyon, voici qu'à Remiremont le maire vient d'interdire la projection des films mettant en scène des actes criminels.

Et voilà ! Espérons que la leçon nous profitera.

Attention.

Après *La Parole d'honneur :* un film que le Syndicat des Directeurs distingua, cette semaine, entre tous, il se pourrait que M. Ladewig n'en restât pas là. Il nous annonce en effet, dans la série des grands films artistiques Messter, *Plaisanterie sous le masque* et *Unis dans la mort.*

Surveillons ces deux films.

Changement d'adresse.

Rappelons que la succursale marseillaise de la Compagnie générale du Cinématographe sera transférée, à dater du 1er juillet, 12, rue Moustier, Marseille.

Notons cette adresse. Notons aussi que notre excellent collègue Brochier, le sympathique représentant de la C. G. C. mettra cette semaine, en location, le fameux combat de boxe *Carpentier-Kraus*, pour le titre de champion du monde.

Attention à la concurrence.

On nous signale deux nouvelles affaires qui doivent bientôt être lancées. Il s'agit de deux éditeurs dont les films seront de parfaite qualité, et comme photographies et comme fabrication ; leur prix est appelé à créer une révolution dans le monde de la Cinématographie.

Devinette.

Il paraît que l'on va ouvrir un nouveau cinéma sur les grands boulevards. Parfaitement ! Ce n'est pas celui de Max Linder... Et pourtant, il sollicitera la clientèle boulevard Poissonnière, entre le Faubourg Montmartre et le Faubourg Poissonnière.

La salle tiendra quatre cents places. Elle sera, comme à l'accoutumé, confortable et luxueusement aménagée.

Où sera le cinéma ?

Le Courrier pose à la perspicacité de ses lecteurs ce troublant problème. Il offrira aux concurrents un abonnement gratuit pour toute réponse juste.

M. Benoît-Lévy.

On dit que notre éminent collègue, M. Benoît-Lévy, le directeur de l'*Omnia-Cinéma Pathé* et de différentes Sociétés cinématographiques importantes, est alité depuis quelques jours

Il souffre d'un point pleurétique sans gravité heureusement, car les dernières nouvelles sont des plus rassurantes.

Le Courrier envoie à M. Benoît-Lévy, en cette circonstance, l'expression de sa sympathie. Il espère avoir le plaisir d'annoncer bientôt le rétablissement complet de ce cinématographiste distingué.

Il le souhaite de tout cœur.

Au Casino de Paris.

Le Casino de Paris, où notre excellent collègue Barton acclimate avec tant de succès le cinématographe, se prépare à entrer en clôture annuelle.

Il fermera donc bientôt ses portes, mais pour les rouvrir en septembre.

Notre ami Barton a des projets à mettre à exécution cet été, et, à la reprise, apportera mille surprises aux Parisiens avisés qui fréquentent assidûment le bel établissement de la rue de Clichy.

Nous tenons ces informations de bonne source. Puisse leur précision mettre fin aux racontars fantaisistes de journalistes en mal de copie, qui circulent autour du Casino de Paris-Cinéma.

Et votre signature.

Il y a quelques jours un engagement d'honneur fut signé par un groupe de Directeurs de cinémas.

Nos collègues firent le serment de supprimer les demi tarifs certains jours et d'élever leurs prix de places.

Aujourd'hui, l'un d'entre eux annonce à sa clientèle :

1° *Que les enfants seront reçus gratuitement ;*

2° *Que les grandes personnes paieront demi-tarif.*

Allons, Monsieur, un peu de volonté, un peu de pudeur.

Si vous continuez, nous publierons votre nom, mais je gage que malgré tout vous ne faites pas vos frais.

Qu'êtes-vous venu faire dans notre galère, grand Dieu ?

A MM. les Editeurs.

Quelques directeurs de cinémas ont remarqué que les vues présentées n'étaient pas toujours semblables aux vues livrées.

Ils parlent de certains virages qui assombrissent le film pour certaine Société d'édition, justement renommée pour la beauté de ses tirages.

Nous signalons le fait. Si une vue est destinée à être

Match CARPENTIER-KLAUS

24 Juin 1912 à Dieppe

Ce que dit Carpentier

Carpentier a stupéfié les sportsmen présents : son visage légèrement tuméfié, la pommette gauche très rouge et la lèvre supérieure fendue, mais, en somme, le champion français n'est pas défiguré :

— Je n'ai pas reçu beaucoup de coups à la tête, nous dit-il ; mais, en revanche, qu'est-ce que j'ai pris au corps ! Je ne sens plus mes côtes ni mes bras, ou plutôt, je ne les sens que trop.

Là-dessus, Decamp, son manager, nous dit :

— Je regrette profondément ce que j'ai fait, maintenant, car le « gosse », j'en suis sûr à l'heure actuelle, pouvait terminer. Mais, au moment où j'ai bondi sur le ring, j'ai cru — je ne vous le cache pas — que Klaus, en le frappant avec son coude droit au creux de l'estomac, me l'avait abîmé. Il saignait abondamment de sa lèvre coupée ; j'ai eu l'impression qu'il crachait le sang... Et voilà pourquoi j'ai arrêté le combat. Expliquez-le et dites aussi que je regrette profondément mon mouvement irréfléchi.

Ce que répond Klaus

Frank Klaus ne nous cache pas l'admiration qu'il a pour Carpentier :

— C'est, nous a-t-il déclaré, un homme fiché en terre *(a fixed man)*, un homme aussi difficile à abattre qu'un chêne. Il m'a donné le plus beau combat de ma vie. Jamais je n'ai eu affaire à un adversaire qui m'ait touché aussi souvent que lui et qui m'ait surtout arrangé de cette façon. Dans deux ans, votre « kid » (gosse) sera absolument imbattable !

A ces déclarations, le manager de Klaus ajoute :

— Dites bien que Frank Klaus est heureux d'avoir combattu un homme de la valeur de Carpentier. Mais dites aussi qu'il est tout prêt à lui accorder une revanche, si toutefois on trouve la bourse nécessaire, car Klaus est maintenant champion du monde et, en Amérique, comme partout ailleurs, c'est, au minimum, 100,000 francs qu'il nous faut pour notre part.

Il est assez probable que, dans ces conditions, nous ne reverrons plus Frank Klaus sur le ring, en France tout au moins. —



Ce film sensationel mesure environ 1000 mètres, il est en location dans le Midi chez



12, rue Moustier — MARSEILLE

S'inscrire de suite pour dates, prix et conditions — Superbe affiche texte : 120 × 160

teintée ou virée, ne pourrait-on pas la soumettre aux acheteurs en l'état définitif ?

Ceci éviterait la plus petite surprise.

Qu'en pensent MM. les Editeurs ?

Ils feraient peut-être bien d'étudier la question.

Une bonne nouvelle.

Nos collègues, MM. Marin et Justrabo, mandatés par le *Syndicat Français*, firent, la semaine dernière, une démarche amicale auprès de M. Reader, directeur parisien de la *Vitagraph C°*, et de M. Harry, directeur du *Royal Bio*, en vue d'obtenir que ces messieurs veuillent bien présenter leurs nouveautés au Consortium :

M. Reader fut fort aimable. Nos collègues le quittèrent en emportant presque une promesse rassurante.

M. Harry ne fit pas de difficultés, accepta de revenir au Consortium, sous quelques réserves. Il fit remarquer qu'il vendait sa production, ce que nous nous empressons de notifier.

Remercions donc MM. Reader et Harry.

Pour l'Avion.

La représentation de l'*Apollo-Théâtre* de Toulouse, au bénéfice de l'*Avion*, a eu lieu Mardi soir, 25 juin, avec un plein succès.

Elle a produit 371 fr. 20.

Il est malheureusement trop tard pour rendre compte aujourd'hui de cette belle manifestation artistique. Nous remettons ce plaisir à une autre date et en remerciant notre ami Alibert, le directeur de l'Apollo-Théâtre, nous lui disons, à samedi prochain.

Souscription du " Courrier Cinématographique "

En caisse.	3.646 fr. 80
Souscrit par l'Apollo-Théâtre de Toulouse .	371 fr. 20
A ce jour	4.017 fr. 00

Remerciements.

M. Bonaz est rentré de Lyon. Il est très sincèrement touché des nombreuses marques de sympathie que lui prodiguèrent tous ses amis au cours de la douloureuse épreuve qu'il vient de traverser. Elles furent pour lui d'un extrême réconfort.

Il en exprime à tous sa profonde reconnaissance et nous prie de la transmetttre, avec ses remerciements émus, aux intéressés de la corporation, à ses amis et à tous nos collègues.

La Rosette.

Nous apprenons avec plaisir qu'à la distribution des récompenses de l'Association Polymathique, qui vient d'avoir lieu à la Sorbonne, sous la présidence de M. Guisthau, ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, M. Paul Henry, directeur d'Excelsior-Cinéma-Music-Hall, a été nommé Officier de l'Instruction Publique.

Nos compliments.

Un peu de Statistique.

Une brochure éditée par la Société des Directeurs de Théâtres allemands publie la statistique suivante des Cinémas des principales villes d'Allemagne. Nous la reproduisons sous réserves.

Berlin	4.000.000	habitants,	300	cinémas
Breslau	520.000	»	40	»
Elberfeld	180.000	»	9	»
Essen	300.000	»	7	»
Frankfort s. M. .	420.000	»	40	»
Fribourg en B. .	84.000	»	4	»
Hannover	350.000	»	40	»
Halberstadt	45.000	»	6	»
Hildesheim	60.000	»	5	»
Zena	40.000	»	9	»
Karlsruhe	134.000	»	5	»
Mainz	110.000	»	4	»
Mannheim	197.000	»	6	»
Metz	60.000	»	8	»
Mulhouse	96.000	»	9	»
Strasbourg	180.000	»	5	»
Stuttgart	230.000	»	23	»

Le Film Journal

(Edition Exclusif Film, 105, rue St-Lazare, Paris)

JUVISY PORT-AVIATION. (23 juin). — *Natation. Championnats de France.*

LONDRES. — *La Fête annuelle des militants de l'Eglise.*

PARIS (Champs de Mars). — *Le Président de la République visite l'Exposition des animaux reproducteurs.*

FRANKFORT (Allemagne). — *Inauguration du nouveau Port Est.*

COURBEVOIE (France). — *Régates Internationales de Paris.*

VIENNE (Autriche). — *La Journée des Fleurs au Parc de Liechtenstein.*

WINDSOR (Angleterre). — *Le Roi et la Reine d'Angleterre, précédés des Chevaliers de l'ordre de la Jarretière, ont assisté à une majestueuse Cérémonie à la Chapelle St-Georges.*

FRANCE. — *La Mode à Paris.*

PARIS. — *La Fête des Fleurs au Bois de Boulogne.*

LONDRES. — *Anniversaire du Roi Georges V.*

AMERICAN SUCCESSES



IMP



Nouveauté livrable le 12 Juillet

Bill ne tient pas ses engagements

Comique ..... 158 mètres



SOLAX



Nouveauté livrable le 12 Juillet

UNE EXISTENCE EN PÉRIL

Drame. .... 249 mètres.

Tous ces films sont tirés sur pellicules

"Eastman Kodak"

Concessionnaire pour la France, la Belgique et la Hollande

23
Rue de la Michodière
PARIS



Téléph. 227-44

Télég. COUSINHOOD

" Le Courrier " de Partout

Pauvres Gosses.

Les enfants se voient défendre l'entrée au cinéma dans la petite ville de Trasserburg, après neuf heures du soir, et surtout, s'ils sont âgés de moins de quatorze ans.

On avait cependant proposé à ce qu'ils fussent accompagnés par leurs parents ou tuteurs, mais le conseiller municipal a refusé et les joies des projections cinématographiques ne leur seront permises qu'en matinée seulement, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge voulu.

Un Film important.

La Chute de Montezuma, tel est le titre d'un film que prépare La Essanay Film C°, dans laquelle paraîtront plus de deux cents personnes.

La Mode au Cinéma.

La Compagnie du Tannhauser doit bientôt éditer un drame intitulé : *La Demoiselle de Magasin*. Les principaux rôles de femmes porteront les dernières créations des Maisons de couture : Worth, Paquin, Redfern, etc., etc.

La Foudre au Cinéma.

A Burton-on-Trent, durant un orage, la foudre tomba sur le groupe électrogène pendant la représentation. Au bruit produit, les spectateurs se précipitèrent vers la sortie, mais heureusement les employés purent les calmer et au bout de quelques instants la représentation put continuer.

M. Anderson l'échappa belle.

M. G.-M. Anderson, l'acteur bien connu, de la Essanay Western Stock Cie l'a échappé belle. Pendant que l'on tournait le célèbre film intitulé : *La Bible de Broncho Billy*, il luttait avec un adversaire sur les bords d'un précipice, quand tout à coup, il perdit l'équilibre et tomba dans le vide. Très heureusement, il pu saisir une racine d'arbre qui se trouvait par le plus grand des hasards sur le chemin de sa chute et il s'y accrocha en désespéré. Ses amis lui passèrent une corde et le ramenèrent sain et sauf.

Il était temps.

Encore une illusion de perdue.

Le stoïcisme tant vanté de l'Indien moderne tendrait-il à disparaître ?

On raconte qu'un des acteurs du New 101 Bison C°, le nommé Thomas, dit le *Cheval Jaune*, prit son rôle tellement au sérieux, pendant que l'on tournait un film dans le ravin de Santa Monica, près de Los Angeles, qu'il abattit deux de ses collègues à coups de fusif avant qu'on eut le temps de lui rappeler qu'il s'agissait de la prise de vue d'une scène de cinématographie et non d'un combat véritable.

Les Loueurs de Films et le Conseil Municipal de Londres.

Enfin, les Loueurs de films respirent ! Ils ont été menacés depuis quelque temps d'être obligés de transporter leurs pénates *extra muros*, étant donné le danger continuel, supposé par le Conseil Municipal, causé par le stock de films entassés au centre même de la Ville.

Enfin, après de nombreuses preuves faites devant la Commission municipale, démontrant les soins donnés aux films pour garantir la sécurité contre tout accident par le feu ; de plus, après avoir pris en considération le préjudice que pourrait causer une telle décision aux intéressés, le projet de la municipalité a été rejeté.

Quelques aperçus sur le Cinéma dans l'Amérique du Sud.

La majorité des films projetés dans l'Amérique du Sud est de provenance européenne, quoique ceux des Etats-Unis, notamment la Vitagraph C°, obtiennent un succès considérable ; d'autre part, il est à remarquer l'absence totale des vues des Editeurs anglais.

Les films de Pathé frères et de Gaumont semblent avoir la préférence.

A noter l'indifférence avec laquelle sont accueillis les films chantants.

Les films sont loués selon l'importance du sujet et la qualité ou état de la bande ; par exemple, la location n'est pas faite au mètre, mais bien par bande entière. Les règlements sont faits mensuellement ; un programme composé de 9.000 mètres par jour coûte à peu près 2.500 francs au Théâtre à la fin du mois.

Les nouveautés arrivent régulièrement toutes les semaines, et la plupart des Exploitants ont leurs maisons d'achat en Europe, le coût des vues revient à 1 fr. 45 le mètre.

La longueur des spectacles n'est pas de la même durée qu'ici, mais séparés en sections d'une heure. Ainsi trois séances ont lieu les après-midis et les soirs. Les matinées à 3 heures, 4 heures et 5 heures ; les soirées à 9 heures, 10 heures et 11 heures.

Prix d'entrée pour chaque séance : 40 centimes.

Films ininflammables.

Un nouveau film possédant la qualité tant recherchée a été présenté tout dernièrement à Dresde devant une Commission composée de membres du service d'incendie, de plusieurs conseillers municipaux et quelques propriétaires de salles de cinéma de la ville.

La nouvelle invention porte le nom de « Kellit » et a été trouvée par le docteur Eichengrun. Le film est composé de cellulose d'acétylène et ressemble absolument au celluloïd employé à fabriquer les films, sauf qu'il est ininflammable. Le résultat est obtenu en substituant le cellulose d'acétylène à l'inflammable autro-cellulose dont on se sert dans la fabrique des films en celluloïd.

Time is money.

Voici comment l'un des opérateurs de prises de vues raconte le retour de la fameuse épreuve annuelle du Derby anglais.

Dès que les premiers chevaux eurent passé le poteau d'arrivée, nous enlevions les cameras de leurs trépieds et chacun prenant la part du matériel qui lui était destiné, nous nous mettions au pas de course pour attraper le train. Une heure après le passage du dernier cheval, nous arrivions à Londres. Il est bon de dire que le Derby se courait à trois heures.

Une fois en gare, les six appareils étaient vivement chargés sur une auto et transportés à Endell Street où les manipulateurs se chargèrent des négatifs que l'on projetait sur l'écran quarante-cinq minutes après ; exactement deux heures après, la première bande du « Derby de 1912 » était présentée au public du Théâtre de Tottenkramcourt Road.

Une idée nouvelle.

On annonce que plusieurs Exploitants allemands ont l'intention de faire plusieurs tournées cinématographiques pendant la fermeture estivale de leurs théâtres.

PERFOREUSE



"Nouveau Modèle"



Breveté S. G. D. G.

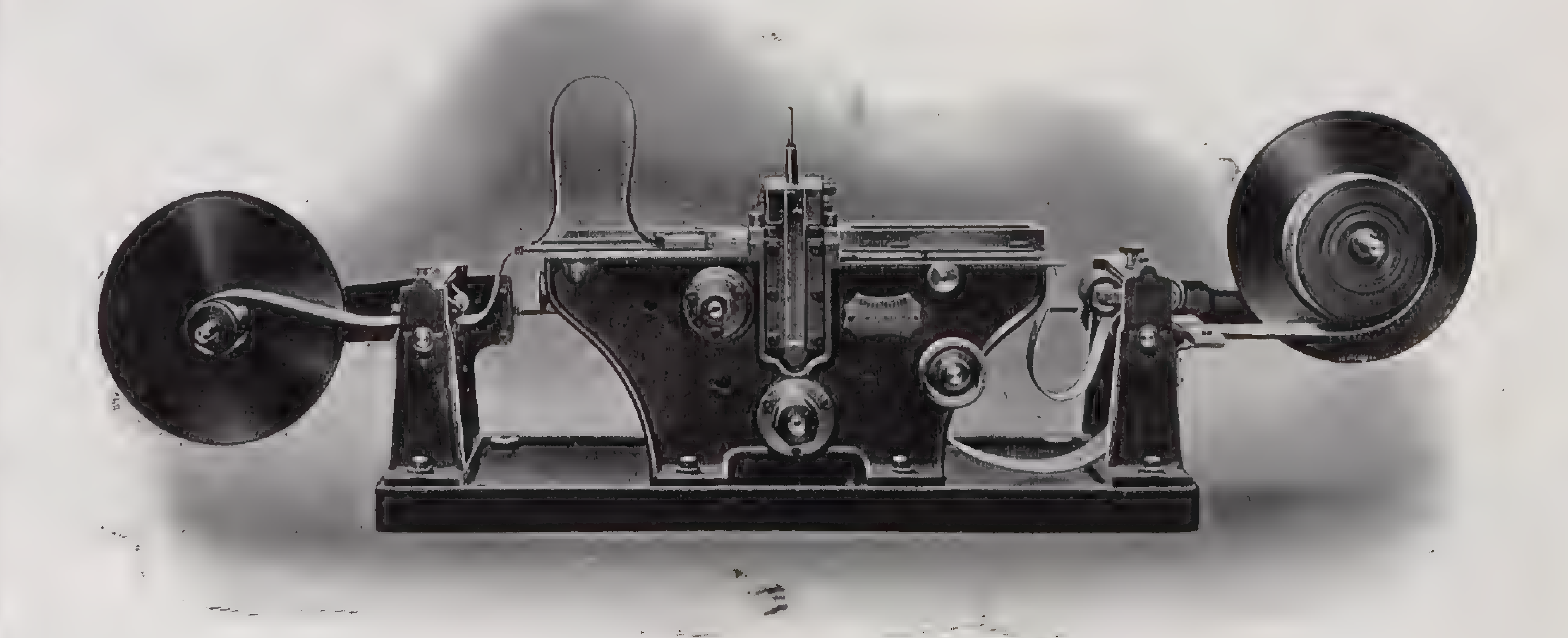
Anciens Etablissements L. PRÉVOST

Société d'Exploitations des Brevets DUPUIS

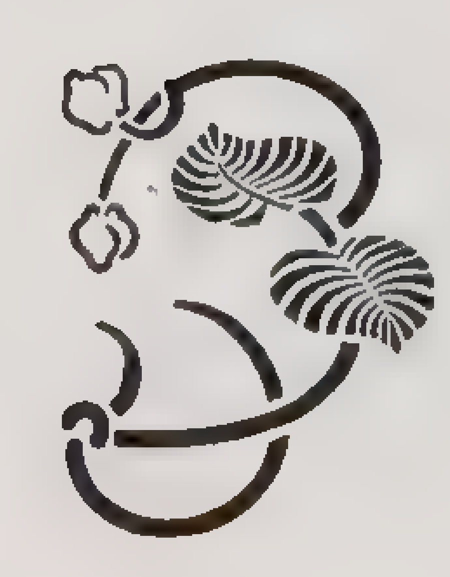
Société Anonyme au capital de 700.000 francs. — *Siège social à PARIS*

54, Rue Philippe-de-Girard - PARIS

Téléphone 445-14 — Adr. Télégr. : KINOMECA-PARIS



Indéréglable.
Précision absolue.
Minimum de manipulations.
Suppression des trépidations.
Réglages du même côté.



Equerrage des poinçons.
Isolement de la bande contre les projections d'huile.
Supprime tout grippage.
La seule réunissant les derniers perfectionnements.

Rigidité absolue assurée par un bâti fondu d'une seule pièce avec ses entretoises et boulonné sur un large socle

De qui se moque-t-on?

Il est fort malaisé dans la corporation de trouver, pour quoi que ce soit, un terrain d'entente. Les directeurs marchent toujours à l'encontre de leurs intérêts directs. Tout ce qu'on peut dire n'est pas écouté; tout ce qu'on écrit reste souvent lettre morte.

Nos collègues ne savent pas où ils vont, mais ils y vont à toute vitesse.

Dernièrement encore, quelques directeurs français s'émurent de l'avilissement des prix d'entrée dans les cinémas ; ils s'effrayèrent de la chute continue des recettes et prirent la résolution ferme de l'enrayer.

Ils s'agitèrent, firent circuler des formules qu'on couvrit de signatures, et, réconfortés, attendirent le résultat de leur initiative.

Hélas! Il faut croire que les directeurs signèrent à contre-cœur, puisque dès le lendemain, l'un d'entre eux annonça que les enfants seraient reçus gratuitement chez lui.

Dans les départements, cela ne va guère mieux. Le *Petit Marseillais* du 18 juin nous le confirme.

Voici ce qu'on peut y lire :

« *ALCAZAR-CINÉMA.* — Le plus beau, le plus confor-
« table, le plus aéré. On peut fumer. Changement de pro-
« gramme tous les jours. 3.500 mètres de vues et l'entrée
« est fixée à 0 fr. 25. »

On donne donc à Marseille, pour cinq sous, des spectacles composés de 3.500 mètres de films renouvelés chaque jour.

Si un directeur se permettait une telle fantaisie, mon Dieu ! ses voisins pourraient en être indisposés, celui-ci pourtant n'outrepasserait pas les droits que confère à tout négociant, à ses risques et périls, l'exercice de la libre concurrence. Mais il en est autrement. Si nous en croyons les renseignements précis que nous envoient nos correspondants du Midi, la mauvaise humeur de nos collègues de Marseille est légitime.

L'Exploitant occasionnel de l'*Alcazar* n'est autre qu'un certain Loueur, croquemitaine de la Cannebière, qui se flatte de louer des films subversifs, ceux-là mêmes qu'on ne tolère même plus dans les salles de spectacles cinématographiques, 3 fr. 50 le mètre.

Et voilà comment il arrange ses clients. D'une part, il les étrangle en leur louant des programmes à des prix inconnus partout, sauf à Marseille; d'autre part, il compromet irrémédiablement l'avenir du cinéma marseillais en avilissant les prix d'entrée de la manière scandaleuse qu'on connaît et en prostituant des programmes qu'il change tous les jours.

Il est difficile de se moquer plus agréablement de ses clients. Je me demande ce que peut penser son plus proche voisin, M. Richebé, d'une concurrence aussi inattendue que déloyale.

Il est désastreux d'avoir à dévoiler des procédés comme ceux-là. Ils sont indignes de la cinématographie. Nous les réprouvons de toutes nos forces avec tous les honnêtes gens de la corporation.

Quoi qu'il en soit, notre précédent article : « Ouvrons des Cinémas », a produit des résultats remarquables.

A Marseille, en particulier, on construit une série de salles magnifiques pour la prochaine saison :

Rue de la Cannebière, pas loin du Kursaal ;
Rue Saint-Ferréol, à côté de la Belle Jardinière ;
Rue de Rome, près de la rue Montgrand ;
Rue Jeune-Anacharsis, à cent mètres de Fémina ;
Allées de Meilhan, près du boulevard du Musée ;
Place Castellanne, coin de rue de Rome.

Le mois de septembre sera fertile en inaugurations superbes, car nos futurs collègues ont l'intention de se surpasser. Et en signalant les agissements louches des cinématographistes marrons de la corporation, il est réconfortant de constater l'extraordinaire vitalité du cinéma et de saluer la naissance des nouvelles exploitations marseillaises en leur souhaitant bonne chance.

LUI.

Petite Tribune Mutualiste Belge

Union Professionnelle des Opérateurs Cinématographiques de Belgique

Il s'est fondé à Bruxelles une Union Professionnelle des Opérateurs, Prises de Vues et Projections de Cinémas. Les opérateurs présents à la réunion, au nombre de cinquante environ, ont constitué leur Comité ; il se compose de MM. :

M. J. Meulemans, Vice-président ;
M. A. Dugautiez, Secrétaire ;
M. Van Cleemput, Secrétaire-adjoint ;
M. L. Dubicq, Trésorier ;
Commissaires : MM. J. Grégoire et E. Wardavoir.

Ils ont offert la présidence à M. Alfred Castaigne, *un exploitant*, qui, malgré toutes les raisons sérieuses qu'il a invoquées pour décliner l'offre, n'a pu résister aux instances pressantes des opérateurs.

Les opérateurs font un appel pressant à tous leurs confrères de Bruxelles, de la banlieue et de province, pour qu'ils se joignent à eux.

Les statuts ont été votés en assemblée générale le 15 juin. Le but des opérateurs est d'unir leurs efforts pour l'amélioration de la profession, tant au point de vue moral que professionnel et matériel. Les membres s'efforceront de concilier leurs intérêts avec ceux des exploitants et de former une association d'hommes capables, sérieux, aux services desquels les exploitants pourront avoir recours en toute confiance. Ils formeront en quelque sorte une école mutuelle de perfectionnement où chacun apportera les fruits de son expérience ; des conférences mensuelles seront faites sur les progrès de la cinématographie, dans lesquelles chacun fera part de découvertes personnelles qui contribueront à l'amélioration de la projection.

Nous extrayons des statuts les points suivants :

Art. III. — Le bureau se réunit régulièrement le samedi de chaque semaine, à 11 h. 1/2 du soir, et le premier samedi de chaque mois, à la même heure, il sera tenu une assemblée générale obligatoire.

Art. IV. — La demande d'agréation à l'Union professionnelle doit être faite par écrit et adressée au Siège social, rue de l'Evêque, nº 16, à Bruxelles, quinze jours au moins avant la date de la réunion mensuelle ; elle est soumise au Poll ; le vote se fait par bulletin secret.

Art. VII. — La cotisation est fixée à 12 francs par année, payables par mensualité de un franc. Il est loisible aux membres de s'acquitter anticipativement de plusieurs mensualités.

Art. VIII. — Les frais d'administration et de bureau ne pourront excéder annuellement le quart du produit des cotisations de l'année. Le surplus sera versé en compte courant à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts en vue de la constitution d'une caisse de chômage dû à une maladie ou à un accident de la profession.

Un règlement spécial fixera le mode de répartition de ces secours.

Art. IX. — En cas de chômage involontaire, le Conseil d'administration de l'Union professionnelle est autorisée à consentir des prêts aux membres de la société. Le remboursement de ces prêts devra être effectué par des versements hebdomadaires non inférieurs à deux francs. Les sommes prêtées seront productibles d'un intérêt calculé sur la base de 5 % pour 360 jours. En aucun cas le montant total des prêts consentis ne peut dépasser la moitié de l'avoir de la société.

Art. XIV. — L'Union se met à la disposition des Directeurs des maisons d'édition ainsi que des exploitants de cinéma pour leur procurer des opérateurs de profession, soit pour engagement régulier, soit pour des services temporaires.

L'École au Cinéma

Voici une initiative vraiment intéressante et dont il faut féliciter la délégation cantonale du 3e canton de Marseille : l'école au cinéma. Ce seul titre indique le but poursuivi : frapper l'imagination des enfants par des films très instructifs, instituer des séances qui remplaceront avantageusement une heure de cours. M. Havard, inspecteur d'académie; M. Cottalorda, inspecteur primaire ; les directeurs et directrices de tout le personnel enseignant du 3e canton ; M. Delibes, adjoint à l'instruction publique ; M. Saravelli, conseiller général ; M. Tasso, conseiller d'arrondissement ; M. Abouherb, président de la Fédération des délégués cantonaux ; MM. Nicolas Estier et Beau, présidents des délégations des 1er et 4e cantons, tous ont, on le comprend, aussitôt adhéré à cette intelligente entreprise de la délégation. Mais il y avait une question de dépense à résoudre.

Elle fut rapidement tranchée, grâce à la généreuse collaboration de M. Léon Richebé, propriétaire de plusieurs cinémas, et qui a très gracieusement offert la grande salle du Provence-Cinéma, 63, boulevard des Dames, qui peut contenir 800 personnes. M. Richebé met, avec le même désintéressement, à la disposition des enfants une série de films dans lesquels on pourra choisir ce qui s'adaptera le mieux à l'enseignement des élèves. Tout cela est donc absolument gratuit.

La première séance a eu lieu mercredi 21 juin à 10 heures. Voici le programme qui a été combiné : 1° Les progrès de la civilisation au Congo allemand ; 2° une fabrique de bouteille ; 3° une fabrique de papier ; 4° les chutes du Niagara Pour terminer sur une impression : « Bébé s'habille seul ». Les explications des vues seront données par M Richebé.

On ne se contenta pas, d'ailleurs, de la vision rapide de l'écran pour instruire les élèves. Ceux-ci eurent, aux classes de l'après-midi et du lendemain, à rédiger leurs impressions et à faire la narration de ce qu'ils ont vu.

Nous le répétons, c'est une initiative qui mérite d'être encouragée et imitée, car c'est, à notre avis, un moyen d'enseignement aussi fertile qu'attrayant. Ajoutons qu'il est accepté avec enthousiasme par les enfants, à tel point, nous disait M. Roussel, secrétaire de la délégation cantonale du 3e canton, que la privation du cinéma va devenir la plus dure punition, qu'on pourra leur infliger, lorsqu'ils n auront pas été sages.

Constatons qu'on n'a jamais eu, à aucune époque, autant de préoccupations pour le bien-être des enfants. Nous avons les enfants à la colline, à la plaine, à la montagne. Nous avons maintenant les enfants au cinéma. C'est à regretter, dirait Calino, de ne pas être enfant toute sa vie.

Jacques MARTIAL.

(Le Petit Marseillais)

Au Syndicat Français
des Directeurs de Cinématographes

La Réunion mensuelle ordinaire du Syndicat Français eut lieu mercredi, 26 juin, au Siège Social, 199, rue Saint-Martin, Paris. Il ne fut pas adressé de convocations individuelles, par suite de différentes circonstances, dont s'excusèrent les membres du bureau. Ceci n'empêcha pas les Directeurs de s'y rendre. Ils se groupèrent, mercredi, nombreux autour de leur sympathique président, M. Brézillon, et votèrent, sans discussion, à l'unanimité, les articles variés de l'ordre du jour de la séance.

Sans coup férir, les comptes furent approuvés ainsi que les décisions prises par le Comité International dans ses réunions des 20 et 21 mai. M. Colomiès fut élu membre du bureau. La création de l'Union nationale fut décidée et l'on nomma une Commission des Statuts.

Le titre du Syndicat fut ensuite légèrement transformé en *Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes.*

Nos collègues prirent enfin la décision ferme de combattre l'exhibition publique des films subversifs qu'ils considèrent comme extrêmement dangereux.

Ils votèrent avec ensemble un ordre du jour de félicitations aux maires de Menton, Belley et Lyon pour leurs énergiques décisions à l'égard des films reconstituant sous une forme dramatique violente les crimes des bandits auxquels on fait une publicité aussi malsaine qu'injustifiée. Cette exploitation cinématographique des crimes est ignomineuse. Elle doit s'arrêter là.

Ils décidèrent aussi d'intervenir auprès des éditeurs, et de leur demander de ne plus se prêter à des combinaisons qui mettent en péril notre industrie.

En se séparant, nos collègues déléguèrent auprès de M. Janssens, à Bruxelles, MM. Meillat et Le Fraper, en vue d'étudier, sur pièces, la synchronisation musicale dont nous avons souvent parlé ici même.

En somme, bonne séance. L'heure tardive, les exigences du tirage du *Courrier* nous empêchent d'en donner un compte rendu plus détaillé. Nous y reviendrons la semaine prochaine, et nos lecteurs ne perdront rien pour attendre.

LE COURRIER CINEMATOGRAPHIQUE est COMPLÈTEMENT INDÉPENDANT.

Il ne SAIT PAS TOUT, mais il dit " TOUT CE QU'IL SAIT ". Il n'a ni " FIL SPÉCIAL " ni " FIL A LA PATTE ".

Amis lecteurs, envoyez lui des INFORMATIONS, alimentez-le de NOUVELLES ORIGINALES, soumettez-lui vos REVENDICATIONS, VOS IDÉES, il publiera les unes, étudiera les autres.

Inscrivez-vous comme CORRESPONDANTS. Pour devenir ce qu'il veut être, c'est-à-dire " UN ORGANE UTILE A TOUS " il lui en faut beaucoup et partout.

A L'AVANCE, DE TOUT CŒUR, IL VOUS DIT MERCI !

BISON-FILM 101

(Anciennement : **BISON-FILM**)

Vendredi

12

Juillet

UN FILM

QUI SERA

DANS TOUS

LES

PROGRAMMES

Sur le Sentier de la Guerre

Grande vue dramatique – Longueur : 618 mètres – Superbe affiche américaine.

Agent Général pour France, Belgique, Hollande et Suisse :

Téléphone 149-11 **Paul HODEL** Adresse télégrap. : ITALAFILM-PARIS

3, Rue Bergère, 3. – PARIS

Petites Nouvelles et Publications légales

(Cote de la Bourse et de la Banque, 19 juin 1912.)

SOCIÉTÉ DU CINÉMATOGRAPHE-MONOPOLE

Les comptes qui seront soumis à l'Assemblée du *Cinématographe-Monopole* convoquée pour le 29 courant, accusent un bénéfice net de 228.770 80 supérieur de 36.126 francs à celui de l'exercice 1910. Cette amélioration est due aux résultats donnés par les nouvelles salles de Toulon, Vienne, Romans, Lyon-Alhambra en complète exploitation dès le commencement de l'année 1911, alors qu'en 1910, elles n'avaient fonctionné que pendant quelques semaines.

Adjonction faite du report antérieur, le bénéfice disponible s'établit à 248.770 80 dont la répartition suivante sera proposée : A la réserve légale 11.438 55 ; Dividende aux 9.000 actions 7 francs par titre : 63.000 ; Amortissement sur achat et installation de théâtres 80.489 95 ; amortissement sur mobilier et matériel industriel 38.979 45 ; amortissement sur le stock des films à l'origine 32.965 75 ; report à nouveau 21.896 80.

Les Petites Affiches, en date du 18 juin 1912 (page 12), publient les statuts de *La Société Générale de Cinématographe*, ancienne Société Delac et Cie.

Ces Statuts ont été établis par M. Charles Delac, industriel, demeurant à Paris, 95, avenue Niel, et déposés au rang des minutes de Me Armand Aron, notaire à Paris, le 25 mai 1912.

Cette Société prend la dénomination de :

SOCIETÉ GÉNÉRALE DU CINÉMATOGRAPHE

Et comme sous-titre :

(*Ancienne Société* DELAC et Cie)

Elle a pour objet :

L'exploitation, sous toutes ses formes, des industries cinématographiques, photographiques, phonographiques et autres s'y rattachant et notamment la fabrication, soit suivant les procédés actuels du Cinématographe, soit d'après tous autres procédés qui seraient découverts par la suite, de toutes vues et scènes destinées à la projection animée et plus particulièrement des scènes établies sur scénarios signés d'auteurs contemporains avec le concours d'artistes connus.

L'édition et la vente des produits de la Société, le tout en vertu des contrats passés avec la Société du Film d'Art *pour l'exploitation de sa marque.*

L'exploitation de la marque Monofilm.

L'achat, la vente, la location de tous immeubles, marques de fabrique, brevets, machines, appareils, instruments et accessoires utilisables dans ces industries et, d'une façon générale, toutes opérations industrielles et commerciales s'y rattachant directement ou indirectement.

Le siège social est établi à Neuilly-sur-Seine, 49, rue de Chézy.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la même ville ou à Paris, par simple décision du Conseil d'administration, et en tout autre lieu de France, en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale a nommé comme premiers administrateurs :

M. Albert BEAURIENNE, banquier, à Dourdan ;

M. Paul BEAURIENNE, banquier, à Dourdan ;

M. André THAMIN, publiciste, à Paris, rue Lafayette, 85 ;

M. Charles HAVERMANS, avocat, à Bruxelles, rue Ernest-Allard, 25 ;

Et Charles DELAC, directeur du « *Film d'Art* », à Paris, avenue Niel, 95.

Lesquels ont accepté.

Et comme commissaires :

M. Gustave YARD, demeurant à Paris, rue des Petits-Champs, 16, lequel a accepté.

Et M. Jacques BEAURIENNE, rue Georges-Bizet, 1, à Paris, ce qui a été accepté par son mandataire.

Puis ladite Assemblée a approuvé les statuts de la Société et déclaré celle-ci définitivement constituée, toutes les formalités prescrites par la loi ayant été remplies.

La Compagnie Générale de Phonographes, Cinématographes et Appareils de précision

Société anonyme au capital de 15.000.000 de francs.

Siège social : *98, rue de Richelieu,* PARIS.

a tenu, mardi 25 juin, Salle des Ingénieurs, rue Blanche, à Paris, son Assemblée générale ordinaire annuelle.

Le *quorum* fut dépassé. L'Assemblée réunit, en effet, 2.720 actionnaires, représentant 130.000 actions sur 150.000.

Il ne nous est pas permis de donner *in-extenso* le compte rendu de cette Assemblée générale.

Nos lecteurs trouveront le bilan à la Société PATHÉ, ainsi que tous renseignements complémentaires.

Qu'il nous suffise de dire que l'Assemblée vota une augmentation de capital de 15.000.000 de francs. Le capital social se trouve donc porté à 30.000.000 de francs. Augmentation nécessaire pour constituer un fond de roulement en rapport avec le considérable accroissement des affaires.

A titre documentaire, ajoutons que la Société qui édite annuellement 40.000.000 de mètres de films a fait pendant l'exercice 1911-1912 : 47.903.000, soit 7.410.000 de francs de plus que pendant le précédent exercice.

Ce chiffre colossal, les affaires traitées en France, entrent dans une proportion de 6 à 7 %.

Après déduction de toutes les charges, les bénéfices nets disponibles ressortent à 6.051.788 francs contre 5.297.000 francs ; on constate qu'il n'y a qu'une très faible corrélation entre la plus-value du chiffre d'affaires et celle des bénéfices nets ; cette circonstance provient de ce que le développement de la concurrence entraîne une réduction constante des prix de vente.

Le dividende proposé est de 17 fr. 50 par action ; l'année dernière, il avait été distribué 70 francs, mais il n'est guère possible d'établir une comparaison entre ces deux chiffres, car, outre que le capital a été augmenté au début de 1911 de 5 millions à 10 millions, la Société a fait à ses anciens actionnaires, en cours d'exercice, une répartition de ses réserves, répartition qui a été effectuée sous forme d'actions attribuées une pour une. Le capital à rémunérer cette année est donc de 15 millions au lieu de 5 millions.

La répartition des 6.050.947 francs constituant le solde disponible sera donc fait de la façon suivante : à la réserve légale, 302.547 francs ; premier dividende de 5 % ou 5 francs par action 750.000 francs ; prélèvement pour amortissement des immobilisations créées pendant l'exercice ; prélèvement pour la création d'une réserve pour travaux en cours, 500.000 francs ; diverses attribu-

tions statutaires, 241.340 francs; dividende supplémentaire de 12 fr. 50 par action, 1.875.000 francs; report à nouveau, 297.057 francs.

On voit que d'après cette répartition les actions ne reçoivent que 2.625.000 francs, tandis que les divers fonds de prévoyance et amortissements reçoivent près de 3.500.000 francs.

Les immobilisations de la Compagnie vont se trouver complètement amorties. D'autre part, la situation de trésorerie qui ressort du bilan au 31 décembre est satisfaisante, les disponibilités s'élevant à 12.233.000 francs, en regard de 9 millions d'exigibilités.

Les 3 premiers mois du nouvel exercice accusent une plus value de 1.900.000 francs pleine de promesses pour l'avenir.

L'*Information* du 23 juin publie le compte rendu, *in-extenso* de l'*Assemblée générale* de la

Société Générale des Cinématographes "ÉCLIPSE"

En voici quelques extraits :

Le résultat bénéficiaire de la maison de Paris a été de 214.969 fr. 49, en augmentation de 45.496 fr. 30 sur celui de l'exercice précédent.

Les bénéfices de la Société Radios, 55.826 fr. 58, environ les mêmes que ceux de l'exercice écoulé.

Quant à la filiale de Londres, la Ch. Urban Trading Cy, depuis qu'elle est réorganisée sur des bases nouvelles donne un résultat plus net et plus favorable que précédemment, en amélioration très nette. Néanmoins les bénéfices des deux filiales précitées seront encore affectés cette année aux amortissements.

Les résolutions suivantes furent ensuite votées :

1. L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du conseil d'administration et celui du commissaire, approuve les comptes et le bilan de l'exercice 1910-1911 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2. L'assemblée générale approuve les propositions du conseil d'administration concernant les réserves et amortissements et la répartition des bénéfices sociaux.

En conséquence elle décide de répartir un dividende de 9 francs par action, sous déduction des impôts, pour l'exercice 1910-1911. Ce dividende sera payable, contre coupon numéro 5, aux guichets de la Banque Offroy, Guiard et Cie, 60, faubourg Poissonnière, à partir du 25 courant, et décide en outre de reporter à nouveau la somme de 27.120 fr. 47.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3. L'assemblée générale donne quitus et décharge de leur gestion à MM. May, Sitt et Bates, en tant qu'administrateurs de la Société antérieurement au 1er novembre 1911.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

4. L'assemblée générale autorise le conseil à convertir la créance à l'égard de la Société générale des Cinématographes et Films « Radios » en actions de cette Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

5. L'assemblée générale nomme M. Léon Bizouarne, expert-comptable près les tribunaux de la Seine, demeurant à Paris, 34, rue des Apennins, commissaire, et M. Louis Delpeuch, directeur de contentieux, demeurant à Paris, 23, rue Caumartin, commissaire suppléant, pour faire un rapport à l'assemblée générale sur les comptes de l'exercice 1911-1912.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

6. L'assemblée générale autorise les administrateurs à passer avec les Sociétés tous traités et marchés pour leur compte personnel ou pour le compte des sociétés qu'ils représentent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

(Petites Affiches du 18 Juin 1912).

29389. *Deuxième publication.*

Aux termes d'un contrat sous-seings privés en date à Paris, du 5 juin 1912, la *Société Contet et Cie*, en nom collectif, ayant son siège à Paris, avenue des Gobelins, n. 48, a cédé à M. François Henrotte, demeurant à Paris, rue Marcadet, n. 159, l'établissement connu sous le nom de *Cinématographe Parisien*, exploité à Paris, avenue des Gobelins, n. 48.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, au plus tard, dans les dix jours de la présente insertion, par M. Henrotte, rue Marcadet, 159, Paris.

(Gazette des Tribunaux du 22 Juin 1912).

FAILLITES

De la Société Simia, Ltd, Compagnie de cinématographes, dont le siège administratif était à Paris, 37, rue Taitbout, et est actuellement rue Dumon, 10, à Epinay (Seine).

(Ouverture 13 avril 1912.)

M. Bert, juge-commissaire.

M. Pruvost, syndic provisoire, 5, rue de l'Ancienne Comédie.

PETITES ANNONCES

Le prix des *petites annonces* est de 0 fr. 50 la ligne. Les abonnés du *Courrier* ont droit à quatre insertions de cinq lignes.

Le Courrier traite aussi à forfait au mois et à l'année.

Les réponses peuvent être adressées sans inconvénient au domicile des annonciers.

Le Courrier, qui ne traite aucune affaire de vente ou d'achat, préfère même ce dernier système.

Achat, vente de tout ce qui concerne la cinématographie. Film depuis 0.10 le mètre. Gondry, 4, rue Roubo, Paris.

Si vous avez un établissement à vendre, si vous désirez acheter un cinéma, adressez-vous en toute confiance au *Courrier Cinématographique*.

A vendre 0,60 le mètre. Une série de bandes «*Lux*», absolument neuves et composée des vues à succès de cette société. S'adresser au *Courrier Cinématographique*.

J'offre scénarios tous genres *et inédits*, contre garanties très sérieuses. S'adresser à M. Millière, 9, rue Chevreul, à Paris.

L. RAYMOND, Montée du Chemin-Neuf, à Lyon, demande à acheter d'occasion matériel cinéma dernier modèle avec croix de Malte dans huile et éclairage oxydrique. Faire offres.

A vendre appareil prise de vues avec pied panoramique système Carpentier-Lumière, état de neuf. A coûté 1.450 fr. C. C. au journal. (18)

A vendre sur place 23 à 25 mille mètres de films en bon état, très bonne affaire. Se presser. E. Desmettre, rue de l'Epeule 121, Roubaix (Nord).

A la même adresse on demande à acheter fauteuils ou chaises pour salle de spectacle de 500 mètres carré. (18)

A vendre, excellent état, autant dire neuf : *Zigomar contre Nick Carter*, édition "Eclair". Livrable de suite. Bonnes conditions. Ecrire au *Courrier*. (21)

A vendre : 2 plaques de tôle de 2 mètres sur 1 mètre, pouvant être utilisées pour garnir le plancher d'une cabine de projection. Bonne occasion. S'adresser au *Courrier*. (21)

A vendre : un objectif hermais *extra lumineux*, dernier modèle, grandes lentilles, foyer 170 m/m, avec porte-objectif. Le tout absolument neuf. S'adresser au *Courrier*. (21)

Directeur de Cinéma, connaissant a fond l'exploitation du Cinéma, la projection, la prise de vues et tous les services se rattachant à la profession, fait part aux Cinématographistes de sa disponibilité.

Il recherche Direction. France ou Etranger. Serait désireux d'entrer en relation avec commanditaire pour monter affaire parisienne intéressante. Ecrire au *Courrier*. (21)

Auteurs de Scénarios. Adressez vos idées comiques originales à M. André Deed (Boireau-Gribouille) qui les rétribue. 31, rue de Douai, Paris. (21)

A vendre pour le prix du matériel : Café avec salle de cinéma sans concurrence. Ville de 7.000 habitants. Bail minime, 9 années encore à courir, avec facilité d'achat. L'immeuble est situé près place, coin de rue, terrasse de 35 × 4 m. et en retour 10 m. sur 3 m. 50. Loyer couvert par les noces et réunions très fréquentes. Salle 450 places, travaille samedi, dimanche. Matériel de café neuf, bon débit. Moteur Gardner, 10 chevaux. Orchestre Welte et Schome avec répertoire. Magnifique occasion. Divertissements de famille. S'adresser au *Courrier*. (27)

8.000 FRANCS installation complète de cinéma, comprenant barraquement en planches, contenant 350 places, moteur électrique, dynamo et appareil complet, à l'état de neuf, affaire rapportant de 1.200 à 1,500 fr. de bénéfices par mois (prouvé) très peu de frais, dans ville très importante de l'Algérie, seule distraction. Ecrire au *Courrier*. (27)

On désirerait acheter d'occasion, vues cinématographiques en très bon état, de préférence grands drames. Faire offre, prix, marque, métrage, à Debusschère, 25, rue de Tivoli, Læken, Bruxelles. (23)

Opérateur, prise de vues, connaissant tirage et développement, virage et teinture, bien au courant de la projection et électricité, demande place aussi pour l'étranger. Excellentes références. Ecrire Covini, 58 bis, boulevard Diderot, Paris. (24)

A vendre, en pleine exploitation, le Cinéma Kobelkoff, très connu en France. Etablissement de premier ordre, 28 mètres × 7, 600 places, 12 lampes à arcs, 300 incandescence, 3 appareils, machine à vapeur 30 H. P., grand orgue à changement, lumière, 80.000 mètres de films toutes marques, dont une grande quantité coloriés, parfait état. Un fourgon, une caravane habitation, un fourgon, bonne tournée. A vendre de suite, séparément ou en totalité. Demander renseignements : Kobelkoff, Arbois, Jura. (24)

4.000 FRANCS limousine Corre excellent état, garantie, 12 HP 4 cylindres séparés. Accessoires, pneus, état de neuf. Directeur Théâtre des Arts, Calais. (25)

Superbe occasion pour salle de cinéma, bal, etc... Orchestre électrique d'une grande puissance (système Marenghi), à vendre dans de très avantageuses conditions. S'adresser à MM. Roux et Cie, 3, rue Larochelle (rue de la Gaieté) XIVe. (25)

On demande de suite un garçon de salle susceptible de faire les bruits de coulisses, de préférence un jeune homme de 17 à 18 ans. S'adresser à M. Moldavanne, 14, rue Marbeuf, à Paris. (25)

On demande à l'*Olympic-Cinéma-Théâtre*, 136, rue d'Allemagne, à Paris, une marchande de programmes. Urgent. (25)

A vendre un phono le plus grand modèle avec 10 disques de 0 m. 50 ; deux grands pavillons cuivre forme tulipe à saphir. Conviendrait pour café, bar, etc. Ayant coûté 2.500 fr., à vendre 1.000 francs. S'adresser A. D. au *Courrier*. (25)

A vendre avantageusement 40.000 mètres de films en parfait état. Liste sur demande. Ecrire P. Hostermans, 34, place de Brouckère, Bruxelles. (26)

A vendre 180 fauteuils en bon état, provenant du Concert Marjal, au prix de 2 fr. 75. S'adresser chez M. Affouard, serrurier, 3, rue Berzélius, Paris. (26)

Directeur de Cinéma louerait salle pour installer cinématographe. Faire offres avec conditions à M. C. 6, rue Lechesne, Le Mans (Sarthe). (26)

Répertoire Cinématographique

Nos lecteurs trouveront dans le Répertoire du « Courrier » *toutes les Adresses* Artistiques, Industrielles, Scientifiques, Professionnelles *se rattachant de près ou de loin à la* Cinématographie *et qu'il peut être utile de connaître.*

Le prix de l'inscription permanente, comprenant le nom et l'adresse, est fixé à 5 francs par an.

Adresses Artistiques

Artistes Dramatiques

Mme Abélard, 19, rue d'Allemagne, artiste dramatique, Paris.
M. Abélard, 19, rue d'Allemagne, artiste dramatique, Paris.
M. André Deed (Gribouille), 31, rue de Douai, Paris.

Agences

Iltor, 17, faubourg Montmartre, Paris.

Artistes Lyriques

Attractions

Chefs d'Orchestres

O. Bozzi. Cinéma rue Rochechouart, 66, Paris.
— Cinéma rue Saint-Charles, 72, Paris
— Café des Princes, bd Montmartre, 10, Paris.
— Brasserie Nicolas, place de la Nation, Paris.

Compositeurs de Musique

Musiciens

Pianistes

Adresses Industrielles

Appareils Cinématographiques

Etablissements Prévost, 54, rue Philippe-de-Girard, Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Debrie, 111, Rue Saint-Maur, Paris.
H. Ernemann, 9, Cité Trévise, Paris.

Accessoires et Matériel Divers

Blériot, 187, rue du Temple, Paris.

Assurances

Charbons

Chalumeaux Oxyacétyléniques

Radio Ciné, 53, rue Blanche, Paris.

Condensateurs

Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, rue Dieu, Paris.

Éditeurs de Films

Pathé Frères, 14, rue Favart, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue St-Roch, Paris.
Le Film d'Art, 5, boulevard Montmartre, Paris.
Le Film des Auteurs, 5, boulevard Montmartre, Paris.
Photo Radia Films, 22, rue Baudin, Paris.
L'Eclipse, 23, rue de la Michodière, Paris.
Raleigh et Robert, 16, rue Ste-Cécile, Paris.
Biograph, Kalem, Lubin. Représent., M. Sprécher, 37, rue de Trévise, Paris.
Edison 64 rue de Cormeilles, Levallois-Perret.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
American Wild West Films.
Rex Films Company of America.
Concessionnaire : Brockliss, 23, rue de la Michodière, Paris.
Exclusif-Film, 105, rue St-Lazare, Paris.
Essanay Film, Pharos. Représentant, M. Janin, 17, rue Grange-Batelière.
Itala-Film, Bison 101, Reliance. Représentant, M. Hodel, 3, rue Bergère, Paris.

Gramophones et Phonographes

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Imprimeurs

Barroux, 18, rue Saint-Sauveur, Paris. Tél. 266-64.
Louchet, Picard, de Cooman et Cie, 17, passage Kuszner, Paris. — Téléphone 401-19.

Journaux Corporatifs

Le Courrier Cinématographique, 95, boulevard de Magenta, Paris.

Lampes à Arcs

Locations de Films

Pathé Frères, 104, rue de Paris, Vincennes-Seine.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris
Agence générale de location, 16, rue Grange-Batelière, Paris.
The Royal Bio, 22, rue Baudin, Paris.
Ciné-Graphic, 7, faubourg Montmartre, Paris.
Brochier, 26, rue de Châteauredon, Marseille.
Bonaz, 17, rue de Lancry, Paris.
Brémond, 14, rue Poissonnière, Paris.
Aubert, 19, rue Richer, Paris.
Aubert, 70, rue de Paris, Lille.
Aubert, 26, rue de Châteauredon, Marseille.
Aubert, 14, rue Victor-Hugo, Lyon.
Aubert, 17, Avenue du Roi, Bruxelles.
Exclusif Film, 105, rue Saint-Lazare, Paris.
Société Internationale Cinématographique, 5, rue de Provence, Paris.
Société Générale des Cinématographes et Films Roux et Cie, 3, rue Larochelle, Paris.
Agence Cinémato, 27, rue de Paradis, Marseille.
Union des Grands Editeurs de Films, 17, rue du faubourg Montmartre, Paris.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Rouchy et Donès, 31, Bd. Bonne-Nouvelle, Paris.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.

Location de Postes complets

Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.

Mobilier de Salles de Spectacles

Pardon et Ce, 7 et 19, boulevard St-Jacques, Paris.

Moteurs et Groupes Électrogènes

Pianos

Objectifs

Fleury-Hermagis, 18, rue Rambuteau, Paris.
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, rue Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.

Orgues, Harmoniums

Pellicules

Plaques Photographiques

Appareils de Photographies

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Appareils de Synchronisme

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

Travaux Cinématographiques à façon

Alter Ego, 218, boul. Bineau, Neuilly-sur-Seine

Adresses Professionnelles

Directeurs

J. Ferret, 66, rue Rochechouart, Paris.

Propriétaires de Cinémas

Meillat et Hanhart, Nouveau Cinéma, 125 rue Ordener, Paris.

Bonisseurs

Bruisseurs

Caissiers et Caissières

Chefs de Postes

Conférenciers

Association Amicale des Conférenciers et Librettistes du Cinématographe. Siège social : 9, rue Chevreul, Paris. Renseignements et placement gratuits.

Contrôleurs et Placiers

Cyclistes

Dessinateurs

Électriciens

Ch. Borzecki, Installations spéciales cinématographiques, 27, rue Bouchardon, Paris.

Mécaniciens

Metteurs en Scènes

M. Abélard, 19, rue d'Allemagne, Paris.

Opérateurs de prises de Vues

Opérateurs Projectionnistes

Foliot, 32, boulevard du Temple, Paris.

Photographes

Brezinski, 6, rue du Donjon, Vincennes, Paris.

Photograveur

M. Demoulin, 118, rue de Vaugirard, Paris.

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

Syndicat des Exploitants français du Cinématographe, 199, rue Saint-Martin.
Syndicat des Loueurs et Exploitants de films Cinématographiques du Nord, 39, rue de Tournai, Lille.
Syndicat des Exploitants du Nord et du Pas-de-Calais, rue Saint-Georges, Roubaix.
Association Belge du Cinéma, 15, place Brouckère, Bruxelles.
Syndicat des Exploitants de la Côte d'Azur, 3, rue Paganini, Nice.
Syndicat des Exploitants du Sud-Est, 39, rue de l'Arbre, Marseille.

LES NOUVEAUTÉS

Présentées les 24 et 25 Juin

MARQUES	TITRE DU FILM	QUALITÉ	AFFICHE	DATE DE LIVRAISON	Métrage	APPRÉCIATION
	M. L. AUBERT **Cie Générale du Cinématographe** 19, rue Richer, Paris					
Cinès	*Anne-Marie*	Drame	Affiche	12 Juillet	326	Bien.
»	*Coco fait l'école buissonnière*	Comique	»	»	124	Assez bien.
»	*Dernières heures de Murat*	Drame	»	»	169	Assez bien.
»	*La folie de l'amour*	Comique	»	»	162	Bien.
»	*Laino*	Panorama		»	88	Assez bien.
Nordisk	*Le théâtre et la vie*	Drame	2 affiches	»	795	**Très bien.**
Hepworth	*Le vieux cocher de fiacre*	Pathétique	»	»	270	Bien.
Selig Polyscope	*Le poids de l'or*	Drame	»	»	320	Bien.
	M. BROKLISS 23, rue de la Michodière, Paris					
Imp	*Bill ne tient pas ses engagements*	Comique	Affiche	»	158	Bien.
Solax	*Une existence en péril*	Drame	»	»	249	**Très, très bien.**
	Société des Films ECLAIR, 8, rue Saint-Augustin, Paris PROGRAMME No 28					
	Une campagne de presse	»	»	»	250	**Très bien.**
A. C. A. D.	*La vieille cousine*	Comédie		»	297	**Très bien.**
	Gavroche à la campagne	Comique	»	»	148	Passable.
	Tachkent (Russie d'Asie)	Plein air		»	98	Bien.
American Standard	*Apparences trompeuses*				194	Bien.
	Compagnie Générale des Phonographes et Cinématographes EDISON 64, rue de Cormeille, Levallois-Perret					
	Un habit pour deux	Comédie		»	300	Pas présenté.
	La maison déshonorée	Drame		»	300	Pas présenté.
	EXCLUSIF Films 105, rue Saint-Lazare, Paris					
	Polidor veut se suicider	Comique	»	»	157	Bien.
	M. HARRY, 22, rue Baudin Paris					
Cricks & Martin	*La bague mystérieuse*	»			174	Pas présenté.
»	*Son passé*	Drame	»		221	Pas présenté.
Hispano-Films	*Don Juan de Sarralonga*	»	2 affiches		1103	Ass. bien, trop long.
	M. Charles HELFER 16, rue Saint-Marc, Paris					
Ambrosio	*La première nuit*	»	Af. et ph.	»	334	Bien.
»	*L'éclipse*	Comique	»	»	106	Assez bien.
»	*Robinet faux cow-boy*	»	»	»	177	Bien.
Clarendon	*Le lieutenant Rose et le trésor caché*	Aventures		»	177	**Très bien.**
Crystal	*Les environs de Liandudno (Angleterre)*	Panorama		»	115	**Très bien.**
	M. Paul HODEL 3, rue Bergère, Paris					
Bison	*Sur le sentier de la guerre*	Drame	Affiche	»	618	Bien.
Itala	*La dame au sourire*	Comique	»	»	114	**Très bien.**
	M. P. LADEWIG 6, rue du Conservatoire, Paris					
Messter	*Parole d'honneur*	Drame	»	»	890	**Très bien.**
»	*Une spéculation manquée*	Comique		»	146	Assez bien.
»	*Le petit ami qui aime l'auto*	»		»	175	Assez bien.

	Société des Phonographes et Cinématographes LUX 32, rue Louis-le-Grand, Paris					
	La vengeance d'Antonio	Drame	Affiche	12 Juillet	294	Bien.
	Patouillard au téléphone	Comique		»	156	Passable.
	Le chien voleur	»		»	108	Bien.
Nestor	*Le chien perdu*	Comédie		»	182	Bien.
Flying A.	*Après l'école*	Comédie sent.		»	304	Assez bien.
»	*Reconnaissance de vagabond*	Drame		»	308	Assez bien.
Reliance	*La vision du destin*	»		»	250	Bien.
	SALES AGENCY M. **R. Sprécher**, représentant 37, rue Trévise, Paris					
Biograph	*Le châtiment*	»	Gr. affic.	26 Juillet	320	Bien.
»	*Quand on crie « au feu »*	Comique	Affiche	»	175	Assez bien.
Kalem	*Audace d'une patriote*	Drame	»	»	335	**Très bien.**
Lubin	*Le bol de bois*	Sentimental	»	»	323	Bien.
»	*Elevage de crocodiles, d'autruches et de pigeons*	Documentaire		» »	118	**Très bien.**

Critique du Syndicat Français des Exploitants

	Agence Générale Cinématographique 16, rue Grange-Batelière, Paris					
Eclipse	*L'aïeule*	Comédie dram.	Aff. coul.		425	Bien.
»	*Le suicide d'Arthème*	Comique			152	Bien.
»	*Le rives du Zambèze*	Plein air			96	Bien.
»	*Le chef-d'œuvre*	Comédie Florentine			299	Bien.
	GAUMONT, 57, rue Saint-Roch PROGRAMME N° 29					
	Mirka, la fille des ruines	Drame	Af. coul. agr.		224	Bien.
	Une perle	Comédie	Agr. coul.		260	Bien.
	L'anneau du Comte d'Essex	Historique	Couleur		300	Bien.
	Bébé chez le pharmacien	Comique	Agr.		186	Assez bien.
	Les singes	Hist. naturelle			105	Bien documenté.
	Manœuvres d'escadre	Documentaire			120	Bien documenté.
	Série des grands films artistiques					
	La pierre de Sir John Smithson	Drame	Affiche		474	Bien.
	PATHÉ, 14, rue Favart PROGRAMME N° 21					
S. C. A. G. L.	*Les Mystères de Paris*	»	Affiches		1540	**Très bien.**
Hollandsche-Film	*La révolte des gueux*	»	Affiche		285	**Très bien.**
	L'âne jaloux « Linder »	Comique	»		170	**Tr. b.** Tr. comique
Nizza	*Le chronomètre du commissaire*	»	»		130	Bien.
»	*Le chien veillait*	»	»		120	Bien.
Thalie	*Le réticule de Mme Durand*	»	»		135	Bien.
	Chutes d'eau dans le Jæmtland	Plein air			65	Bien.
	Le loir	Vulgarisation scientif.			145	Bien.
Américan-Kin	*L'honneur du bohémien*	Drame, coloris			220	Assez bien.
S. A. P. F.	*Le miracle des fleurs*	Féerie coloris	Affiches		285	**Très, très bien.** Scénario très fin.
	The Togo, Japanese troup	Acrobatie col.			90	Assez bien.
	VITAGRAPH 15, rue Sainte-Cécile, Paris					
	La pipe	Comique	Affiche		298	Bien.
	Les jolies remplaçantes	Comédie com.	»		290	**Très bien.**
	La femme du lâche	Dr. du Far-West	»		293	Assez bien.
	Pauline est capricieuse	Comédie	»		260	**Très bien.**

LE MAUVAIS ŒIL.

Le Gérant : Charles LE FRAPER.

Paris. — Imp. F. BARROUX, 18, rue Saint-Sauveur.

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, "Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library" (2020-2022)

